



# COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Compte-rendu\_Plènière 8\_31 mars 2023\_18h30 à 20h30 en mairie principale

*Les remarques formulées par les participants sont à retrouver en orange dans le texte*

## **Nombre de personnes présentes : 24**

- ADOUT Sylvain (*membre*)
- ANGOT Jacques (*membre*)
- BAUDET Michel (*visiteur*)
- BEUGET Alain (*visiteur*)
- BLONDEAU Marie (*membre*)
- BOSCHER Dominique (*membre*)
- BOSCHER-RUELLO Dominique (*membre*)
- BRIAND Sylvie (*visiteur*)
- BRUNET Justine (*membre*)
- CALLETEAU Caroline (*membre*)
- CARMONA Camille (*membre*)
- DAVID Marc (*membre*)
- DENIS-GOGIN Alain (*membre*)
- DEROUILLON-ROISNE Philippe (*visiteur*)
- FAOU Béatrice (*membre*)
- GALLON Florence (*visiteur*)
- JUGLA Alain (*visiteur*)
- LE DUFF Christian (*membre*)
- LE GOFF François (*membre*)
- LE GUERN Joëlle (*visiteur*)
- PELLIER Sylvain (*membre*)
- PHILIPPE Isabelle (*visiteur*)
- REMY Colette (*visiteur*)
- ROY Bernard (*visiteur*)

## **Ainsi que : 13**

- BERTRAND Gilbert, *Maire délégué d'Étables sur Mer, en charge des travaux*
- BODET Thomas, *animateur à Taranis*
- CHAUVIN Paul, *maire*
- MEUNIER Myriam, *conseillère déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse*
- MICHELET Guy, *conseiller municipal*
- LE GUEN Iblis, *Ma Petite Boîte Verte*
- LEGRAND Mathilde, *chargée de projets et de participation citoyenne*
- LUTZ Hélène, *adjointe en charge de l'environnement, de l'urbanisme et des mobilités*
- PAVY Dominique, *association Tregor Energ'ethiques*
- PENVEN Christiane, *conseillère déléguée à la culture*
- ROUSSEAU Gilles, *conseiller délégué à la participation des habitants*
- ROUXEL Jean, *Kerwatt*
- TREUSSARD Jean-Michel, *adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse, de la restauration municipale et de l'éducation alimentaire*
- 

## **Nombre de personnes excusées : 12**

Secrétaire : Dominique BOSCHER

Mise en forme : Mathilde LEGRAND

---

## Ordre du jour

---

- I. Introduction
- II. Retours sur la séance précédente
- III. Table ronde : les projets citoyens d'énergie renouvelable
- IV. Les actus des Groupes de Travail
- V. Stratégie de Transition Écologique : le plan d'actions
- VI. Temps de clôture et verre de l'amitié

---

### I. Introduction

---

Mathilde LEGRAND, chargée de participation citoyenne et animatrice de la Commission Extra-Municipale, remercie les membres, les visiteurs et les élus pour leur présence à cette 8<sup>ème</sup> plénière. Elle rappelle les règles pour des échanges sereins (respect et répartition du temps de parole, bienveillance, etc) et explique aux visiteurs que la Commission Extra-Municipale est **un groupe d'habitants qui souhaite s'impliquer dans la vie de la commune pour émettre des avis sur des projets ou en proposer certains**. Pour plus d'informations, il est possible de se rendre sur la plateforme participative pour consulter la charte de cette instance : <https://jeparticipe.besurmer.fr/assemblees/commission-extra-municipale>

---

### II. Retours sur la séance précédente

---

Lors de la plénière du 23 novembre 2022, les membres de la Commission Extra-Municipale ont pu poser leurs questions vis-à-vis du projet de la municipalité de limiter les agglomérations à 30 km/h. Suite à ces échanges le Comité de Pilotage en charge de ce dossier a décidé **d'inclure la Ville Jacob dans le projet, d'expliquer le dispositif via un article dans le Magazine et une signalétique spécifique**, et envisage de déplacer les radars pédagogiques dans les secteurs où cette nouvelle réglementation ne serait pas appliquée.



---

### III. Table-ronde : les projets citoyens d'énergie renouvelable

---

**Dominique PAVY est président de l'association [Tregor Energ'Ethiques](#)**. Créée en 2019, cette association s'est donné pour objectifs d'impliquer les citoyens dans la transition énergétique en :

- Promouvant les énergies renouvelables (EnRs)
- Incitant la population à investir dans des projets d'EnRs individuels ou collectifs
- Aidant à la création de structures similaires sur d'autres territoires

En 2020-2021 l'association concentre ses efforts en recherchant des structures éligibles à la production photovoltaïque. Avec trois autres associations ainsi que Taranis, le réseau des projets citoyens d'énergie renouvelable en Bretagne, ils créent la SAS Kerwatt pour le portage financier et l'exploitation des centrales. Conférences, ateliers, plusieurs actions sont organisées en 2022 et 2023 afin d'inciter les citoyens et entreprises à réduire leurs consommations énergétiques et à investir dans des projets d'énergies renouvelables. Un des projets en cours est l'exploitation d'une toiture communale de Lannion, de 36 kWc (kilowatt-crête).

**Jean ROUXEL est président de [Kerwatt](#)**, une Société par Actions Simplifiées (SAS) qui accompagne les associations bretonnes qui souhaitent lancer des projets locaux et citoyennes de production d'énergie renouvelable. Cette société a été créée pour répondre à un problème : les associations ne peuvent revendre elles-mêmes leur production d'électricité. Ainsi en mars 2023 ce sont 5 associations incubatrices de projet sur le territoire breton qui bénéficient des moyens humains, juridiques, techniques et financiers de Kerwatt. Dans celle-ci, chaque actionnaire dispose d'une voix à l'Assemblée Générale, peu importe le montant de son investissement (minimum 50€). **Mais alors, comment monter un projet ?** Les porteurs de projets recherchent des toitures compatibles avec un projet



sur leurs territoires respectifs. Avec Kerwatt, ils étudient tous les aspects d'un projet (juridique, techniques, financier) et le présente au Comité Gestionnaire de Kerwatt qui valide les étapes et le lancement des travaux. Une fois l'accord de Kerwatt obtenu, les incubateurs organisent les levées de fonds sur leurs territoires pour leurs projets respectifs mais pour le compte de Kerwatt. Enfin une fois l'objectif de financement atteint, Kerwatt signe les devis et fait exécuter les projets. La société gère et exploite les centrales pendant la durée de l'hébergement prévue. Tout groupe, collectif ou association cherchant à lancer de tels projets en Bretagne peut rejoindre Kerwatt et ainsi profiter de l'expérience et de la mutualisation des moyens de la structure.



1- Projet Tinature, mise en service à Trémuson sur un bâtiment privé, 92 kWc

Thomas BODET est animateur pour [Taranis](#), le réseau qui non seulement fédère les structures bretonnes engagées dans le développement des énergies renouvelables citoyennes, mais aussi accompagne les porteurs de projet qui souhaitent se lancer. Il rappelle que d'ici 25 ans il faudra combler le vide énergétique et que les prix de l'électricité ne cessent d'augmenter : les projets citoyens d'énergies renouvelables sont donc une façon de se réapproprier la production et les consommations d'énergie de créer du lien entre habitants.

Taranis accompagne les citoyens qui souhaitent réfléchir à un projet d'énergies renouvelables : pour toute demande d'information écrivez à [participation@besurmer.fr](mailto:participation@besurmer.fr) pour être mis en relation

*Monsieur Chauvin, maire de Binic-Etables sur Mer, rappelle que la commune souhaite **développer et soutenir les projets de photovoltaïque sur le territoire** et qu'une étude va être lancée pour connaître le potentiel des toitures des bâtiments communaux. Madame Lutz, adjointe en charge de l'environnement, de l'urbanisme et des mobilités, affirme que les statuts de l'association en sommeil « **Goëlo Autrement** » sont suffisamment larges pour permettre de monter un projet citoyen d'énergies renouvelables. Les personnes qui le souhaitent peuvent utiliser cette structure.*

**Quelles sont les conditions d'installation de panneaux photovoltaïque ?** La structure du bâtiment doit supporter la surcharge induite par l'installation de panneaux photovoltaïques. Le possible raccordement au réseau doit être vérifié. L'orientation dépend de l'utilisation de l'énergie : pour un projet d'autoconsommation une orientation est-ouest est idéale pour consommer de manière uniforme tout au long de la journée, alors qu'une exposition plein sud convient pour une revente totale de l'énergie.



*J'ai déjà proposé un projet avec 30m<sup>2</sup> de toiture pour du photovoltaïque, on m'a dit que cela était insuffisante. En effet Kerwatt n'accompagne pas les projets ayant un potentiel inférieur à 6 kWc. Cela représente environ 50 m<sup>2</sup> de toiture.*

*Existe-t-il une cartographie du potentiel des toitures ? Un cadastre solaire va être publié par Saint-Brieuc Armor Agglomération dès la semaine prochaine. Information : <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/information/actualites/nouveau-et-gratuit-un-cadastre-solaire-pour-tester-le-potentiel-de-votre-toiture-3743> ; Cadastre solaire : <https://st-brieuc-armor-agglomeration.cadastre-solaire.fr/>*

---

#### IV. Les actualités des Groupes de Travail

---

Chaque Groupe de Travail était invité à résumer en une photo/image l'actualité de son groupe. A noter que la majorité des comptes rendus des groupes sont à retrouver sur la plateforme <https://jeparticipe.besurmer.fr/assemblies/commission-extra-municipale/f/197/>

##### Groupe de Travail « Cohésion territoriale »



2- Les membres du groupe en visite chez un agriculteur

Le Groupe de Travail « Cohésion territoriale » a pour objectif de favoriser la relation entre l'urbain et le rural. En juin, lors du Week-End des Transitions, un de leurs projets se concrétisera : celui de mettre en avant les agriculteurs de la commune via une exposition installée sur les grilles du parc de la Belle Issue. Le groupe note une réelle évolution de leur relation avec les agriculteurs, auparavant méfiants quant à la démarche. S'ils refusaient initialement d'échanger avec les habitants, cette possibilité d'une discussion dans un lieu informel entre agriculteurs et habitants est de plus en plus envisageable.

*Pourquoi les agriculteurs craignent de débattre avec les habitants ? Ils n'ont pas peur de la discussion en tant que telle, ils craignent plutôt que la discussion soit à charge et qu'ils soient agressés verbalement par les habitants.*

## Groupe de Travail « Jumelage »



Le Groupe de Travail « Jumelage » ne note pas d'avancement particulier concernant un potentiel jumelage. Des réflexions sont en cours sur l'avenir du groupe. Si des personnes souhaitent rejoindre la réflexion, suggérer des pistes, le groupe est preneur !

*Quels sont les éléments empêchant le groupe d'avancer ?* Peut-être des soucis de communication en interne entre les membres du groupe. Les pistes sont par ailleurs assez restreintes, peut-être faut-il élargir les critères ou rencontrer d'autres acteurs.

*Quels sont les critères du groupe pour envisager une ville à jumeler ?* Les critères sont assez larges. De peur d'en oublier il est préférable de se référer aux comptes-rendus en ligne sur la plateforme. Mais ces critères peuvent être revus en fonction de nouvelles opportunités.

## Groupe de Travail « Monnaie locale »



Le Groupe de Travail « Monnaie locale » est le plus récent de la Commission Extra-Municipale. L'objectif de la Monnaie Locale ? Echanger des biens et des services sur le territoire. « Le nom de la monnaie n'est pas encore défini. Imaginons que le « truc » est la monnaie locale de la commune : on pourrait acheter son pain en trucs, et le commerçant ne pourrait dépenser ses trucs qu'auprès d'un autre commerçant local qui accepte cette monnaie ». Trois personnes participent pour le moment à ces réflexions, à raison d'une réunion

par mois : qui souhaite rejoindre le groupe est la bienvenue ! Dans un premier temps le groupe souhaite se rapprocher des commerçants et habitants pour voir s'il y a un réel intérêt à ce sujet.

*Est-ce que les échanges de services peuvent également rentrer dans un projet de monnaie locale ?* Oui, la seule condition est que les deux parties sont d'accord de se baser sur ce système d'échange.



*Est-ce que parmi les membres de la Commission Extra-Municipale, des personnes seraient intéressées par l'utilisation d'une monnaie locale ? La plupart des personnes présentes lèvent un carton vert en guise de « oui ».*

### **Groupe de Travail « Piscine en eau de mer »**



*3 - Les membres du groupe devant la piscine en eau de mer*

Le Groupe de Travail a échangé avec la commune des problèmes structurels de la piscine et de la patageoire, leurs remarques ont été entendues. Lors des précédentes réunions, ils se sont attachés à réfléchir à des animations pour la saison estivale, comme des cours de natation par exemple. Ils prennent en ce moment contact avec des associations, notamment celle des surveillants de baignade avec laquelle la commune a conventionné.

*Ces activités auront probablement un coût, comment est imaginé le financement ? Cette question n'a pas encore été abordée par le groupe. A voir selon l'animation imaginée, et à voir le rôle de la commune à ce sujet.*

*Est-ce qu'une association pourrait porter ces activités ? Oui c'est envisageable.*

### **Groupe de Travail « Soutien à la participation citoyenne »**



Le groupe soutient la commune dans les actions de participation : échange sur les méthodes, aide dans l'organisation des plénières de la Commission Extra-Municipale etc. Cette photo montre les membres du groupe retenant l'agent chargée de projets et de participation citoyenne. En effet sa mission se termine en juin et se pose la question de la pérennité du Groupe de Travail. A noter que l'animation de la Commission Extra-Municipale se fera ensuite par la personne qui sera recrutée sur le nouveau poste d'animateur ou animatrice de la transition écologique.

Lors de la dernière plénière, plusieurs membres de la Commission Extra-Municipale avaient regretté ne pas avoir d'informations sur les projets à volet participatif. Voici donc un rapide tour d'horizon des différents dossiers :

- **Groupe de Travail La Rognouse** : composé d'habitants et d'associations volontaires, ce groupe avait pour objectif de proposer des scénarios pour l'aménagement de la pointe de La Rognouse. La phase de réflexion étant terminée, une consultation sera organisée en mai auprès des habitants. L'objectif ? Connaître leurs avis concernant les différents scénarios avant que la mairie ne réalise une étude de faisabilité.
- **Broyage des déchets verts** : suite à une sollicitation de plusieurs habitants, une expérimentation du broyage des déchets verts à l'échelle d'un quartier a été réalisée. La municipalité a ainsi mis à disposition agents et matériel pour permettre aux habitants de la rue Pierre Le Cornec de broyer leurs déchets verts le temps d'une matinée, évitant ainsi des déplacements à la déchetterie, la valorisation des déchets, et la création d'échanges entre voisins. Une évaluation de l'action est en cours afin de voir s'il est utile de répéter cette opération dans d'autres quartiers.
- **Campagne de piégeage des frelons asiatiques** : plus de 160 habitants se sont portés volontaires pour poser un ou plusieurs pièges à frelons asiatiques sur leur terrain. Le début de la campagne ne saurait tarder.
- **Développement de la bibliothèque municipale** : un questionnaire avait été proposé en 2022 afin de connaître les usages et non-usages de la bibliothèque municipale. Un arbitrage financier et politique est en cours pour savoir dans quel sens évolue le projet. La volonté de la municipalité est cependant d'aller dans le sens d'un développement de la lecture publique, avec notamment l'augmentation du budget de la bibliothèque et le passage à 80% du deuxième agent lié à cet équipement.
- **Restauration collective idéale** : un groupe de travail, composé d'agents, de bénéficiaires, et de représentants de structures, avait été formé pour réfléchir à différents scénarios pour que la commune produise l'ensemble des repas des aînés et enfants sur place. Accompagné par les cabinets Terralim et Les Petits Ruisseaux, le gt a retenu le scénario suivant : construction d'une cuisine centrale pour les repas des scolaires et maintien des cuisines des résidences autonomie. Une étude de faisabilité doit maintenant être réalisée.
- **Village et Ville citoyenne** : la commune a déposé un dossier de candidature à ce label porté par l'association Empreintes Citoyennes. L'objectif est de valoriser les actions déjà menées et de s'inspirer de la démarche pour développer des actions en faveur de la citoyenneté et de la participation.

---

## V. Stratégie de Transition Écologique : le plan d'actions

---

La municipalité, représentée par Monsieur Chauvin et Madame Lutz, sollicite l'avis des membres de la Commission Extra-Municipale concernant le plan d'actions de la Stratégie de Transition Écologique. Le document de présentation de la stratégie a été envoyé en amont aux participants et est à retrouver en annexe.



**Paul Chauvin**  
Maire de Binic -  
Étables sur Mer



**Hélène Lutz**  
5ème adjointe en charge  
de l'environnement, de  
l'urbanisme et des  
mobilités

## NOTRE VISION

Dans le cadre de sa stratégie de transitions, la commune de Binic-Étables sur Mer a pour ambition d'offrir un **cadre de vie** à la fois sain pour ses habitants, et qui respecte les limites des écosystèmes de sorte à produire un impact positif au-delà de ses frontières.

L'**engagement de tous** est essentiel sur la durée pour assurer le succès et la pérennité de notre stratégie de transition, chaque membre de la commune a un rôle d'importance à jouer. Nous visons à maintenir la construction d'un territoire où nature et milieux urbains se côtoient sans se dégrader.

Conscients de la fragilité de notre environnement de vie, nous savons utiliser localement et raisonnablement nos ressources, dans une logique de circularité en harmonie avec la terre et avec les autres espèces. Nous visons à nous préoccuper du **bien commun** en gardant à l'esprit que l'entraide est ce qui permet de ne laisser personne de côté.

Binic-Étables sur Mer souhaite créer un **lien social** qui résistera aux crises, et l'organisation communale compte être la première à être le reflet dans ses actions de cette volonté de faire mieux, d'expérimenter, d'innover pour le bien-vivre ensemble. En ralliant les personnes, les savoirs et les forces vives nécessaires, en y consacrant des moyens financiers et humains adéquats, la commune continuera d'assumer dans le temps son rôle de leader, à la poursuite de l'objectif collectif qu'elle se fixe aujourd'hui avec tous les Binicaises, Tagarines, Binicais et Tagarins.

## 2.

Stratégie de  
transition  
écologique

**6** DÉFIS

**5** GRANDS  
CHANTIERS

**28** OBJECTIFS

**56** ACTIONS

## EN QUOI CONSISTE NOTRE STRATÉGIE ?



L'année 2023 sera l'occasion pour la commune de travailler sur ses pratiques internes pour aller vers une certaine exemplarité en matière de transition écologique. Voici quelques exemples des actions prévues : **recrutement du chargé(e) de mission à la transition écologique, deuxième édition du Week-End des Transitions, application de la charte de l'arbre, mise en place de l'éco-mallette, déploiement des composteurs collectifs, installation des cuves de récupération d'eau de pluie pour les bâtiments municipaux, etc.** D'autres actions sont envisagées jusqu'en 2027 comme par exemple l'identification et le renforcement des îlots de fraîcheur, l'actualisation du plan cyclable communal ou encore l'engagement dans le programme TEN « Territoire Engagé pour la Nature ».



Les personnes présentes sont invitées à utiliser les cartes présentes sur leurs sièges pour dire si cette stratégie et son plan d'actions les rassure, les enthousiasme, les inquiètent. Une majorité lève une carte « ça me rassure » et « ça m'enthousiasme ».

### **Questions-réponses :**

**Pourquoi ne pas prétendre à une certification ISO ou autre afin que cette démarche soit pérenne, peu importe les municipalités ?** Iblis Le Guen, de Ma Petite Boîte Verte, qui a accompagné la commune à l'élaboration du diagnostic et de la stratégie, ne recommande pas cette certification car cela implique beaucoup de temps de travail pour une commune de cette taille.

**Qu'est-ce qui empêche la commune d'être plus tranchante et de n'utiliser que des produits bio et locaux dès à présent ?** Nous souhaitons que cela se fasse progressivement, avec les services. Pour les gros achats qui doivent passer par l'ouverture de marchés publics, la loi nous contraint et nous devons ruser pour que la proximité du fabricant soit un critère.

**Les citoyens vont-ils être associés pour le suivi de cette stratégie ? Chacun des 5 chantiers prévoit la création d'un groupe de suivi composé d'habitants, d'agents et d'élus afin de réfléchir collectivement aux étapes d'après.** car il y aura déjà des aménagements pour réduire la vitesse (chaucidou aux couleurs différenciées). Une réunion publique est d'ailleurs organisée pour présenter le projet, date à retrouver à la fin de ce compte-rendu.

**Qu'en est-il de l'objectif Zéro Artificialisation Nette pour 2050 ?** C'est une réflexion intégrée dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les terres agricoles ne pourront plus être utilisées pour construire. Jusqu'à la validation de ce document, la municipalité est vigilante dans l'octroi des permis de construire.

**Comment faire en sorte que les nouvelles constructions ne goudronnent plus les allées, comme pour certains lotissements de la commune ?** La municipalité est vigilante dans la part d'espaces verts comprise dans les projets de construction. Malheureusement il n'y a pas de moyen légal pour éviter ce type d'aménagement des années après.

**Il est noté 2025 pour l'intégration des jeunes générations dans ces changements, mais c'est pourtant dès à présent qu'il faut les impliquer ?** Les enfants sont déjà sensibilisés à ces enjeux et changements via les programmes scolaires. Il est noté 2025 dans le plan d'action par ce qu'il est important de prioriser et de fixer des caps par année. Cependant plusieurs actions impliquent déjà les jeunes, par exemple via le programme d'aires marines éducatives, la plantation d'un verger avec le service des espaces verts, la mise en place d'un vélobus en mai etc.

**Va-t-il y avoir des actions concernant la pollution lumineuse ?** Un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est en cours d'élaboration par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Il sera approuvé en 2024 afin de laisser le temps aux grandes communes, comme Lyon par exemple, de terminer l'élaboration du document. Concernant une des enseignes des Prés Calans, la municipalité était contre l'installation d'un panneau publicitaire lumineux, mais la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a donné son accord.

**L'écran de l'Estran ne pourrait-il pas être éteint la nuit ?** Effectivement, il faut que la commune cible les endroits à allumer/éteindre, voir s'il serait judicieux de demander aux commerçants d'éteindre les enseignes à 22h. Mais il est nécessaire d'attendre la finalisation du RLPi avant tout.

**Est-ce que la communication va être pensée pour que tous les habitants soient tenus informés des actions mises en place dans cette stratégie ? J'ai déjà rencontré des problèmes pour avoir des informations sur un évènement, même si je ne lis pas systématiquement le bulletin de la commune.** La municipalité doit réfléchir à une façon de vulgariser les éléments de cette stratégie et communiquer sur les actions mises en place. Concernant l'exemple cité, nous avons effectivement mal communiqué.

**Quid des sacs plastiques sur les marchés, véritable problème environnemental ?** Nos services ont travaillé à ce sujet et deux banderoles seront mises en place sur les marchés pour sensibiliser les commerçants et clients à l'utilisation de sacs réutilisables. Il n'y a pas d'autres actions pour le moment, mais les habitants peuvent eux aussi être moteurs en sensibilisant à ce sujet.

Une des actions de la Stratégie de Transition Écologique est d'inciter les associations à réduire leur impact environnemental. A ce titre un Appel à Projets va être lancé pour permettre aux associations de bénéficier d'un coup de "pousse" financier pour la mise en place d'une action liée à la transition écologique. La municipalité recherche deux membres de la Commission Extra-Municipale, non adhérents à une association, pour faire partie du comité de sélection. Merci d'écrire à [participation@besurmer.fr](mailto:participation@besurmer.fr) si vous

## VI. Temps de clôture

La chargée de mission participation citoyenne clôture la séance et remercie les membres et visiteurs de la Commission Extra-Municipale pour leur présence.

Prochains rendez-vous :

**31 Mois du vélo** : La commune de Binic-Étables sur Mer participe à cet évènement national en organisant un challenge kilométrique entre agents et élus et un vélobus sur une semaine pour permettre à plusieurs groupes d'enfants de se rendre en vélo à l'école. Le groupe d'habitants issus du programme « Changeons d'Ère » proposent également, grâce au soutien de la commune, des formations de remise en selle animées par formateur agréé.

**31 Week-End des Transitions** : La deuxième édition du Week-End des Transitions aura lieu le samedi 03 et dimanche 04 juin prochains, avec plusieurs associations présentes sur des stands devant l'Estran et une riche programmation d'ateliers, balades, et conférences sur toute la commune. Est-ce que la Commission Extra-Municipale souhaite être présente à cet évènement pour promouvoir l'instance et les groupes de travail ? *5 personnes sont volontaires pour être présentes.*



MERCI A TOUTES ET A TOUS POUR VOTRE PRESENCE ET ATTENTION !